

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Séance du mardi 13 mars 2012
salle Réaumur à la Préfecture

ORDRE DU JOUR

- Dossier n° 83

Création d'un magasin de meubles de 557 m² à l'enseigne CHATEAU D'AX, impasse Philippe Lebon à LA ROCHE SUR YON.

Demandeur : Sarl CHADECOS, futur exploitant (M. Christian BOILEAU) – Route de Nantes – 85300 CHALLANS.

Décision de la CDAC :	ACCORD	
Nombre de votants :	8	
Ont voté OUI : 7	NON :	ABSTENTION: 1

- Dossier n° 84

Extension d'un ensemble commercial par création de trois boutiques sur 540 m² (deux non-alimentaires de 275 et 145 m² et une alimentaire de 120 m²), Le Pont Corne, avenue Mgr Batiot à CHANTONNAY.

Demandeur : Sas CHESSE, propriétaire (Mme Florence HANNIET) – 9 rue du Jeu de Paume – BP 37 – 79101 THOUARS Cedex

Décision de la CDAC :	ACCORD	
Nombre de votants :	8	
Ont voté OUI : 8	NON :	ABSTENTION: